

ANSM - Mis à jour le : 12/12/2024

Dénomination du médicament

STRUCTUM 500 mg, gélule Chondroïtine sulfate sodique

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

- 1. Qu'est-ce que STRUCTUM 500 mg, gélule et dans quels cas est-il utilisé ?
- 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule ?
- 3. Comment prendre STRUCTUM 500 mg, gélule?
- 4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- 5. Comment conserver STRUCTUM 500 mg, gélule?
- 6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE STRUCTUM 500 mg, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Autres anti-inflammatoires et antirhumatismaux non stéroïdiens - code ATC : M01AX25.

STRUCTUM contient du sulfate de chondroïtine. Ce médicament est un anti-arthrosique. L'arthrose est une maladie causée par l'usure du cartilage.

STRUCTUM est utilisé chez l'adulte dans le traitement de la douleur et de la gêne fonctionnelle au cours de l'arthrose du genou et de la hanche. Ce médicament a une action lente, retardée d'environ 2 mois et son effet peut persister après l'arrêt du traitement.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE STRUCTUM 500 mg, gélule ?

N'utilisez jamais STRUCTUM 500 mg, gélule :

• si vous êtes allergique à la chondroïtine sulfate sodique ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre STRUCTUM.

Enfants et adolescents

Il n'existe pas de données suffisantes permettant l'utilisation de chondroïtine sulfate chez les enfants de 0 à 18 ans. L'utilisation de chondroïtine sulfate chez l'enfant n'est donc pas recommandée.

Autres médicaments et STRUCTUM 500 mg, gélule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

STRUCTUM 500 mg, gélule avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Par mesure de précaution, il est préférable d'éviter l'utilisation de STRUCTUM durant la grossesse.

De même, STRUCTUM ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

STRUCTUM 500 mg, gélule contient

- 7,5 mg d'alcool (éthanol) dans chaque gélule, équivalent à 0,11 mg/kg. La quantité d'alcool contenue dans chaque gélule équivaut à moins de 1 ml de bière ou 1 ml de vin. La faible quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'entraîner d'effet notable.
- 45,7 mg de sodium (composant principal du sel de cuisine/table) dans chaque gélule. Cela équivaut à 2 % de l'apport alimentaire quotidien maximal recommandé en sodium pour un adulte.

3. COMMENT PRENDRE STRUCTUM 500 mg, gélule?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de 1 gélule à 500 mg, 2 fois par jour, soit 1 g par jour.

Réservé à l'adulte.

Mode d'administration:

Voie orale.

Les gélules sont à avaler telles quelles avec un grand verre d'eau.

Si vous avez pris plus de STRUCTUM 500 mg, gélule que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Un traitement symptomatique doit être mis en place.

Si vous oubliez de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Les effets indésirables fréquemment rapportés (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 10) sont : sensation vertigineuse, diarrhée, mal de ventre (douleur abdominale), nausées.
- Les effets indésirables peu fréquemment rapportés (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 100) sont : éruption cutanée avec sensation de brûlure et démangeaisons (urticaire), éruption cutanée, démangeaisons (prurit), gonflement du visage (?dème facial).
- Les effets indésirables rarement rapportés (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 1000) sont : vomissements, rougeurs (érythème), apparition brutale de gonflements au niveau du visage, de la langue et/ou de la gorge, des bras et/ou des jambes (angio?dème) qui au niveau de la bouche ou de la gorge peuvent gêner la respiration. Si vous présentez ces symptômes, vous devez arrêter le traitement. Une intervention médicale est nécessaire en urgence.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : https://signalement.social-sante.gouv.fr/

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER STRUCTUM 500 mg, gélule ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte.

La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes visibles de détérioration du produit.

Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient STRUCTUM 500 mg, gélule

Pour 1 gélule.

Les autres composants sont :

Talc.

Composition de l'enveloppe de la gélule : gélatine, dioxyde de titane (E171), indigotine (E132).

* voir rubrique 2 « STRUCTUM 500 mg, gélule contient »Qu'est-ce que STRUCTUM 500 mg, gélule et contenu de l'emballage extérieur

STRUCTUM, se présente sous forme de gélule opaque de couleur bleue et de taille 0+.

STRUCTUM est disponible en boîte de 40, 60, 120 ou 180 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

PIERRE FABRE MEDICAMENT

LES CAUQUILLOUS 81500 LAVAUR

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

PIERRE FABRE MEDICAMENT

PARC INDUSTRIEL DE LA CHARTREUSE 81100 CASTRES

Fabricant

PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION

SITE PROGIPHARM RUE DU LYCEE 45500 GIEN

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).